



CENTRE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION DE PUILBOREAU

10 RUE ST VINCENT - 17 138 PUILBOREAU

TEL / FAX : 05.46.68.02.70

ATELIER D'AIDE AUX LECONS

REGLEMENT

Article 1

L'atelier fonctionne gratuitement les lundis, mardis, jeudis pendant les jours scolaires uniquement. Il fonctionne dans les locaux de l'accueil de loisirs (à l'étage) et il est réservé aux enfants du CP au CM2.

L'atelier est fermé les vendredis.

Article 2

Pour participer à l'atelier, il suffit de s'acquitter de l'adhésion à l'association Centre d'Accueil et d'Animation de Puilboreau (CAAP) et de signer le présent règlement. Les enfants qui viennent directement de l'école doivent prévoir leur goûter car nous n'en fournissons pas.

Article 3

L'accompagnement scolaire est ouvert aux enfants de 16h30 à 18h00. **L'enfant doit quitter obligatoirement l'atelier après avoir terminé ses leçons (nous ne sommes pas une garderie !!!).**

Il y a 2 accueils : -16h30 à 17h30 (*enfant venant directement après l'école*)

-17h20 à 18h00 (*enfant à la garderie*)

Article 4

Les déplacements «école-atelier» et/ou «atelier-domicile» s'effectuent sous la responsabilité civile et légale des parents.

Les familles des enfants fréquentant l'atelier doivent être adhérentes au CAAP couvrant la participation à l'atelier de l'enfant : **adhésion annuelle de 13 €**

Article 5

L'atelier de l'aide aux leçons est un lieu d'étude calme. Les enfants qui perturbent l'atelier par leurs bavardages ou autres attitudes bruyantes et gênantes, seront invités à quitter les lieux.

Article 6

Les personnes (bénévoles et Sophie, directrice du CAAP) qui animent l'atelier veillent à la sécurité et au calme des lieux et des enfants. Elles sont à l'écoute des leçons et récitations, aident à la lecture et aux exercices.

Article 7

Le personnel est disponible pour tout échange avec les parents, les enseignants... concernant le fonctionnement de l'atelier.

✂-----

Ce coupon est à rapporter, par les enfants ou les parents, à Sophie (la directrice du CAAP), lors de leur venue à l'atelier.

Je soussigné(e).....et mon fils/ ma fille
certifient avoir pris connaissance du présent règlement et acceptent entièrement son application.

Signature des parents

Signature de l'enfant